



Lyon, le 06 décembre 2009

Fac Verte soutient la démarche du Collectif National des Jeunes Urbanistes, et appelle à l'élargissement de la protestation !

Fac Verte tient à faire par de son soutien aux étudiants en urbanisme, rassemblés au sein du Collectif National des Jeunes Urbanistes, dans le combat qu'il mène contre les inégalités qui les touchent. Nous constatons qu'une fois de plus, les étudiants issus de filières universitaires sont la proie de discriminations, en dépit de leurs compétences reconnues par le monde professionnel.

À l'heure où le gouvernement prétend mettre en place une politique prioritaire d'insertion professionnelle des jeunes diplômés, il semble incohérent que de jeunes diplômés en urbanisme, ayant suivi des formations évaluées et validées par des organismes telles que l'Office Public de Qualification des Urbanistes (OPQU) et l'Association pour la Promotion de l'Enseignement et de la Recherche en Aménagement et Urbanisme (APERAU), se voient refuser l'accès au concours d'ingénieur territorial de la fonction publique, sous prétexte qu'ils n'auraient pas acquis suffisamment de compétences, ni scientifiques ni techniques, pour répondre aux besoins de la profession.

Fac Verte soutient le CNJU dans son exigence d'un moratoire permettant, à titre transitoire, l'accès des jeunes diplômés au dit concours pour les années à venir, le temps de discuter d'une solution plus pérenne.

Fac Verte appuie également la démarche du CNJU dans sa demande de la tenue d'Etats Généraux de l'urbanisme territorial, et la mise à l'étude d'un dispositif spécifique d'accès à la fonction publique territoriale reconnaissant, en qualification et en niveau, les formations dispensées par les Instituts d'urbanisme.

En effet, les collectivités territoriales et d'une manière générale, tous les services publics, se doivent de montrer l'exemple en matière de qualité d'aménagement et de réflexion sur les impacts, sociaux et environnementaux, de leur action. Seule une formation pluri et transdisciplinaire est en mesure d'en permettre l'appréciation. De tels organismes ne sauraient se passer des compétences acquises dans ces formations universitaires, qui dépassent la simple technicité pour prendre également en compte le caractère humain et écologique des projets.

Fac Verte ne peut accepter que de jeunes diplômés soient obligés de se contenter d'un statut précaire de contractuel de la fonction publique. Ils doivent pouvoir avoir accès à un statut stable, garantissant leur bonne intégration dans le monde professionnel.

Fac Verte appelle le CNJU à s'ouvrir dans son combat à l'ensemble des formations universitaires en sciences des territoires touchées par ces discriminations.

Contacts :

Stéphane Maillard : steph.maillard@gmail.com 06 72 11 00 40

Jérôme Cucarollo : cucarollo.jerome@hotmail.fr 06 71 60 58 38